



Stage syndical

Agent-es territoriaux-les

Connaître ses droits

pour mieux les défendre

Le programme

JEUDI 29 JUIN

MATIN (10h-12h)

10h-10h30 : Accueil / café

10h30-11h30 : Tour de table – d'où iels viennent de quel bahut etc.

11h30-12h : Présentation du syndicat

PAUSE REPAS

APRÈS-MIDI (13h30-18h)

13h30-15h30 : 1^{er} thème : Conflit entre les personnels (Travail en ateliers avec des cas pratiques)

15h45-17h45 : 2^e thème : Santé / Sécurité (Travail en ateliers avec des cas pratiques)

18h : fin de la première journée

VENDREDI 30 JUIN

MATIN (9h-12h)

9h : Accueil / café

9h30-10h : Bilan de la première journée

10h-12h : Conflit avec la hiérarchie (Travail en ateliers avec des cas pratiques)

APRÈS-MIDI (13h30-15h)

13h30-15h : Construction revendicative avec restitution

Le lieu

Bourse du travail de Paris (Salle Jaurès)

Comment s'inscrire ?

Tous les personnels ont droit à 12 jours de congés pour formation syndicale par an, sur temps de travail et rémunérés.

La date limite d'inscription est le lundi 29 mai.

1- Envoyer un mail à syndicat_sud@iledefrance.fr

2- Remplir le formulaire d'inscription joint (attention, les formulaires sont différents selon les collectivités) et le transmettre selon les modalités précisées sur le formulaire